

Module 1 - Les bases du bulletin de paie (BP1W)

BP1W

POUR DE L'INTRA, NOUS CONSULTER

A distance - Sychrone

Objectifs

A l'issue de la formation les participants :

- auront acquis les connaissances théoriques des calculs essentiels d'un bulletin de paie, et comprendront les rubriques qui y figurent,
- sauront lire les bulletins de paie de personnels cadres et non-cadres, temps plein ou temps partiel.



Public Visé

Gestionnaires ou Responsables Paie

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Maîtriser les principes théoriques des calculs essentiels d'un bulletin de paie.

Comprendre les rubriques composant un bulletin de paie.

Lire un bulletin de paie de personnel cadre et non-cadre, temps plein ou à temps partiel.

Parcours pédagogique

Introduction

- Le Bulletin de Paie,
- Les sources juridiques du Droit du Travail
- Présentation du Bulletin de Paie clarifié
- Les grands calculs du Bulletin de Paie

Calcul de la Rémunération Brute

- Calculs du Salaire de Base, Temps Plein Temps partiel
- La valorisation des Heures Supplémentaires et Complémentaires : Nombre et taux
- Les différentes absences et leur traitement en paie
- Les Congés Payés, Décompte et Indemnisation, Cas des Temps Partiels, Indemnité Compensatrice de CP
- Les particularités de l'Absence Maladie
- Les IJSS, les garanties employeur
- La gestion et l'évaluation des Avantages en Nature

Cas pratiques : Calcul de plusieurs situations concrètes, hres sup, absences CP, maladie

Les Cotisations Sociales

- La notion de Plafond de Sécurité Sociale
- Les régimes santé, chômage, retraite
- Les Assiettes de Cotisations Sociales, plafonnée, déplafonnée
- Les taux de cotisations applicables

Cas pratiques : Calculs d'assiettes de cotisations, détail des cotisations dans le bulletin de paie

Le Bas du Bulletin

- Les indemnités non soumises à cotisations (Frais professionnels, ...)
- Les retenues non déductibles (saisies sur salaire, ...)
- Le Net à Payer, le Net Fiscal, le Net Social
- L'application du PAS (Prélèvement A la Source de l'Impôt sur le Revenu), cas des contrats courts et de la subrogation des IJSS.
- L'affichage obligatoire de bas de bulletin et affichage de compteurs

Méthodes pédagogiques

Dès l'inscription

Vous créez votre espace sur ADP Formation
Vous répondez au questionnaire de pré-positionnement
Vous précisez vos attentes sur le module
Nous optimisons le contenu de votre formation

Pendant la formation

Nous vous accompagnons pour acquérir confiance et autonomie dans l'utilisation de notre outil de contrôle de paie :
Via des explications
Via des exercices pratiques
Vous participez activement pour monter en compétences rapidement et sans erreur
Vous répondez à l'exercice d'évaluation des connaissances

Après la formation

Vous recevez et complétez le questionnaire de satisfaction
Vous recevez une attestation de fin de formation
Vous complétez l'auto-évaluation post formation 3 mois après
Nous analysons vos réponses
Nous optimisons notre offre de formation

Qualification Intervenant·e·s

Formateurs : Spécialistes de la paie française et des offres ADP, ils vous facilitent la prise en main des outils

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour que les évaluations soient pertinentes et de qualité, votre participation et vos réponses sont indispensables :

Questionnaire de pré-positionnement et test d'évaluation à chaud
Exercices attestant, tout au long de votre parcours et en fin de formation, de votre capacité à utiliser l'outil ADP sur chacun des objectifs pédagogiques
Auto-évaluation à froid sur votre usage de l'outil

Modalités d'accessibilité handicap

Nos centres de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Découvrez toutes les informations sur les conditions d'accueil des stagiaires en situation de handicap dans notre livret.



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 3 à 8 Personnes



Tarifs

Inter (Par personne) :

650.00 € HT

Intra (Par jour) :

1 870.00 € HT



Contactez-nous !

Service Formation Client

Tél. : 0806230101

Mail : formationclient@adp.com